

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-09-01

Séance du 3 septembre 2026

Nombre de Conseillers

en Exercice

15

Présents

14

Votants

15

Vote

Pour

15

Contre

0

Abstention

0

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire

Date de convocation du Conseil : 26 août 2026

Présents : M. JAUMARD, Mme BARRITEAU, Mme BELY, Mme BLANCHARD, M. CHABAUD, Mme CORBIAT, M. GUITTON, Mme LAQUEUE, M. LÔME, M. MARTY, M. ROSSIGNOL, M. ROUGIER, Mme TAMISIER et Mme VERRIÈRE.

Absent : M. TRZASKUS

Pouvoir : M. TRZASKUS donné à M. JAUMARD

Secrétaire de séance : Pierre-Marie GUITTON

Délibération
n° 2026-09-01

Objet :

**Représentants à la
CLECT du
GrandAngoulême**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre GrandAngoulême et ses communes membres, a été créée par délibération n°2026.06.271 du conseil communautaire du 30 juin 2026, qui en a fixé également la composition et le mode de désignation.

Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, nomme :

Monsieur Pascal JAUMARD : membre titulaire
M. Jacques LAQUEUE : membre suppléant

pour représenter la commune de Touvre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait et délibéré, en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 3 septembre 2026,
Le Maire, Pascal JAUMARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 septembre 2026

N°2026-09-02

Nombre de Conseillers

en Exercice

15

Présents

14

Votants

15

Vote

Pour

15

Contre

0

Abstention

0

Délibération N°2026-09-02

Objet :

**Amendes de Police
travaux sécurité
routière**

.....

**Demande de
subvention**

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire

Date de convocation du Conseil : 26 août 2026

Présents : M. JAUMARD, Mme BARRITEAU, Mme BELY, Mme BLANCHARD, M. CHABAUD, Mme CORBIAT, M. GUITTON, Mme LAQUEUE, M. LÔME, M. MARTY, M. ROSSIGNOL, M. ROUGIER, Mme TAMISIER et Mme VERRIÈRE.

Absent : M. TRZASKUS

Pouvoir : M. TRZASKUS donné à M. JAUMARD

Secrétaire de séance : Pierre-Marie GUITTON

Des travaux de sécurisation de la route de Bois Blanc sont prévus et comprennent une écluse au-dessus du lotissement de Bellevue et des ralentisseurs au-dessus de l'école. Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter l'aide financière du département dans le cadre des Amendes de Police.

Le Plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération subventionnable H.T : 7308,90 €

Aide sollicitée auprès de :

- Département (30 % sur 40 000€ subventionnables)
Soit 30% du montant total H.T. 2192,67 €

-Autofinancement (70 %) 5116,23 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-VALIDE la délibération présentée.

-APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

-AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département 16, au titre des Amendes de Police exercice 2026 ou 2027 si le budget 2026 est déjà attribué.

-MANDATE Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à ce projet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 03 septembre 2026

Le Maire,

Pascal JAUMARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 septembre 2026

N°2026-09-03

Nombre de Conseillers

en Exercice	15
Présents	14
Votants	15

Vote

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Délibération
N°2026-09-03

Objet :

**Modification de la
Délibération
N°2026-05-04 du
02/06/2026 :**

**Modification de la
composition des
commissions
communales à la
suite de la
démission d'une
conseillère
municipale.**

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire

Date de convocation du Conseil : 26 août 2026

Présents : M. JAUMARD, Mme BARRITEAU, Mme BELY, Mme BLANCHARD, M. CHABAUD, Mme CORBIAT, M. GUITTON, Mme LAQUEUE, M. LÔME, M. MARTY, M. ROSSIGNOL, M. ROUGIER, Mme TAMISIER et Mme VERRIÈRE.

Absent : M. TRZASKUS

Pouvoir : M. TRZASKUS donné à M. JAUMARD

Secrétaire de séance : Pierre-Marie GUITTON

Objet : Modification de la composition des commissions communales à la suite de la démission d'une conseillère municipale.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-22 relatif aux commissions communales ;

Vu la délibération n° 2026-05-04 du 02/06/2026 modifiant la composition des commissions communales ;

Considérant la nécessité de modifier à nouveau la composition des commissions communales à la suite de la démission d'une conseillère municipale ;

Vu la démission de Mme Elodie BRISARD de son mandat de conseillère municipale en date du 7 août 2026 et son remplacement par M. Lionel LÔME

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
DÉCIDE :

Article 1 -La présente délibération modifie la délibération n° 2026-05-04 du 02/06/2026 relative à la composition des commissions communales.

Article 2 -Les commissions communales sont désormais composées comme suit :

- URBANISME, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Président : Maire
Marie-Ange CORBIAT
Jacques LAQUEUE
Laurent CHABAUD
Michel ROSSIGNOL
Jacques TRZASKUS
Christophe ROUGIER

- TRAVAUX, SECURITE, VOIRIE, RESEAUX, BATIMENTS

Président : Maire
Marie-Ange CORBIAT
Jacques TRZASKUS
Jacques LAQUEUE
Laurent CHABAUD
Pierre-Marie GUITTON
Michel ROSSIGNOL
Benoît MARTY
Marie-George VERRIERE
Claudine TAMISIER



FINANCES

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Jacques LAQUEUE
 Sandrine BLANCHARD
 Jacques TRZASKUS
 Valérie BARRITEAU
 Benoît MARTY
 Pierre-Marie GUITTON
 Lionel LÔME

COMMUNICATION, CULTURE, ASSOCIATIONS, ANIMATION

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Sandrine BLANCHARD
 Valérie BARRITEAU
 Claudine TAMISIER
 Jeannine BELY
 Pierre-Marie GUITTON
 Lionel LÔME
 Marie-George VERRIERE
 Laurent CHABAUD

PETITE ENFANCE, JEUNESSE COMMUNALE, AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, SIVU :

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Sandrine BLANCHARD
 Valérie BARRITEAU
 Lionel LÔME
 Jeannine BELY
 Christoph ROUGIER

Chaque commission a élu son vice-président au sein même de ses membres.

Il a ensuite été procédé à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Ont été élus et désignés à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Président : Maire

Titulaires	Suppléants
Marie-Ange CORBIAT	Pierre-Marie GUITTON
Jacques LAQUEUE	Michel ROSSIGNOL
Jacques TRZASKUS	Claudine TAMISIER

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
 Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 3 SEPTEMBRE 2026.
 Le Maire, Pascal JAUMARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 septembre 2026

N°2026-09-04

Nombre de Conseillers

en Exercice

15

Présents

14

Votants

15

Vote

Pour

15

Contre

0

Abstention

0

Délibération N°2026-09-04

Objet :

**Modification de la
délibération
N° 2026-03-04
du 31 mars 2026
relative à la
désignation des
représentants et
référents de la
commune au sein des
organismes et
syndicats extérieurs**

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire

Date de convocation du Conseil : 26 août 2026

Présents : M. JAUMARD, Mme BARRITEAU, Mme BELY, Mme BLANCHARD, M. CHABAUD, Mme CORBIAT, M. GUITTON, Mme LAQUEUE, M. LÔME, M. MARTY, M. ROSSIGNOL, M. ROUGIER, Mme TAMISIER et Mme VERRIÈRE.

Absent : M. TRZASKUS

Pouvoir : M. TRZASKUS donné à M. JAUMARD

Secrétaire de séance : Pierre-Marie GUITTON

Objet : Modification de la délibération n° 2026-03-04 du 31 mars 2026 relative à la désignation des représentants et référents de la commune au sein des organismes et syndicats

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-33 et, le cas échéant, L. 5211-8 ;

Vu la délibération n° 2026-03-04 du 31 mars 2026 portant désignation des représentants et référents de la commune auprès des organismes, syndicats, commissions et instances auxquels la commune adhère ou participe ;

Considérant la démission de Mme Élodie Brisard de son mandat de conseillère municipale, effective à compter du 7 août 2026 ;

Considérant que Mme Élodie Brisard exerçait les fonctions de représentante et/ou référente de la commune auprès de plusieurs organismes et syndicats, en application de la délibération susvisée ;

Considérant que M. Lionel Lôme a été appelé à siéger au sein du conseil municipal en remplacement de Mme Élodie Brisard ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier partiellement la délibération n° 2026-03-04 du 31 mars 2026, afin de pourvoir aux désignations devenues vacantes et d'assurer la continuité de la représentation de la commune auprès des organismes concernés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
DÉCIDE :

Article 1er – De modifier la délibération n° 2026-03-04 du 31 mars 2026 en ce qui concerne les désignations précédemment attribuées à Mme Élodie Brisard.

Article 2 – De désigner M. Lionel Lôme, ou les élus ci-après désignés, pour représenter la commune au sein des organismes, syndicats, commissions ou instances suivants :

Organisme/Syndicat	Titulaires	
Syndicat Aménagement Braconne/Bois Blanc	Jacques LAQUEUE Jacques TRZASKUS	
SyBRA Commission Géographique Tourisme et affluents	Christophe ROUGIER	
SDEG16	Jacques LAQUEUE	Pascal JAUMARD
SIVU L'ISLE D'ESPAGNAC	Marie-Ange CORBIAT Sandrine BLANCHARD	Valérie BARRITEAU Lionel LÔME
Référent Canicule / tempête	Pascal JAUMARD	
Correspondant Prévention routière	Claudine TAMISIER	Pierre-Marie GUITTON
CNAS	Valérie BARRITEAU	
Protection Civile	Marie-Ange CORBIAT	Jeannine BELY
GRANDANGOULEME		
Charente Eau	Jacques LAQUEUE	
Syndicat Mixte de la Fourrière	Marie-Ange CORBIAT	Jeannine BELY
S.P.L GAMA	Pascal JAUMARD	Jacques LAQUEUE
CALITOM Valorisation des déchets	Jacques LAQUEUE	Pierre-Marie GUITTON
Référent Agriculture / Alimentation	Jacques TRZASKUS	
Environnement Développement Durable	Jacques LAQUEUE	
Oméga	Sandrine BLANCHARD	Valérie BARRITEAU
Association Gens du Voyage	Marie-Ange CORBIAT	
Correspondant Défense	Pascal JAUMARD	
Correspondant Incendie et Secours	Pascal JAUMARD	
Référent Antenne Relais	Marie-Ange CORBIAT	

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 3 SEPTEMBRE 2026.
Le Maire, Pascal JAUMARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-09-05

Séance du 3 septembre 2026

Nombre de Conseillers

en Exercice	15
Présents	14
Votants	15

Vote

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Délibération
n° 2026-09-05

Objet :

**Commission de
contrôle des listes
électorales**

**Transmission des
candidatures de
conseillers
municipaux
volontaires**

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire

Date de convocation du Conseil : 26 août 2026

Présents : M. JAUMARD, Mme BARRITEAU, Mme BELY, Mme BLANCHARD, M. CHABAUD, Mme CORBIAT, M. GUITTON, Mme LAQUEUE, M. LOME, M. MARTY, M. ROSSIGNOL, M. ROUGIER, Mme TAMISIER et Mme VERRIÈRE.

Absent : M. TRZASKUS

Pouvoir : M. TRZASKUS donné à M. JAUMARD

Secrétaire de séance : Pierre-Marie GUITTON

Le maire rappelle que les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont nommés par arrêté préfectoral, conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral.

Il est précisé que les conseillers municipaux appelés à siéger au sein de cette commission sont retenus parmi les membres volontaires, dans l'ordre du tableau et selon les règles de composition applicables à la commune, à savoir trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement général du conseil municipal et deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors de ce même renouvellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-PREND ACTE des candidatures des conseillers municipaux volontaires suivants pour participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales :

- Mme Jeannine BELY
- Mme Valérie BARRITEAU
- M. Lionel LÔME
- M. Benoit MARTY
- Mme Marie-George VERRIERE Marie-George

-AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre cette liste à Monsieur le Préfet de la Charente afin de permettre la nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales par arrêté préfectoral.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait et délibéré, en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 3 septembre 2026,
Le Maire, Pascal JAUMARD

